

# POUR LES PARENTS DES ÉLÈVES DE 6<sup>E</sup> ANNÉE

## COMMENT SE PRÉPARER AUX RENCONTRES D'INFORMATION OBLIGATOIRES DES PROJETS PARTICULIERS RÉGIONAUX EN VUE DE L'INSCRIPTION 2023-2024 AU SECONDAIRE?

### CE QU'IL FAUT SAVOIR

- ➔ Si vous jugez qu'un des programmes particuliers régionaux peut intéresser votre enfant, il est **très important** d'assister à ces rencontres d'information virtuelles ou en présentiel obligatoires, sans quoi son inscription sera **rejetée**.
- ➔ **Prévoir environ 45 minutes à 1 heure**, selon les différentes questions des parents.
- ➔ Rappelons que la sélection se fera par **pige** parmi les élèves répondant aux **critères d'inscription** (dans la plupart des programmes).
- ➔ Toutes les dates des rencontres sont **disponibles ici**.
- ➔ Date limite d'inscription aux programmes particuliers régionaux : 28 octobre, à 16 h 30
- ➔ Date de la pige par programme : 7 novembre 2022
- ➔ Envoi de la confirmation du résultat de sélection aux parents (acceptation/refus/liste d'attente) : 11 novembre 2022
- ➔ Les élèves acceptés auront jusqu'au vendredi 18 novembre 2022 au plus tard pour confirmer leur place.

## RENCONTRES VIRTUELLES

**PROGRAMMES** : Sport-études,  
Baccalauréat international (PEI), Hockey féminin,  
Football et Alternatif



- ➔ **Matériel requis pour assister à la rencontre virtuelle** : Un appareil électronique (téléphone intelligent, tablette ou ordinateur) relié à un réseau Internet.
- ➔ **Format de l'événement** : Rencontre via la plateforme informatique *Microsoft Teams*. Consultez ce lien pour savoir comment participer à un événement en direct dans Teams.

Si vous utilisez votre tablette ou votre téléphone intelligent, il vous est aussi possible d'installer au préalable l'application Teams disponible sur l'Apple Store ou Google Play.

- ➔ **Note importante** : Vous devrez remplir un formulaire de prise de présence qui vous sera soumis à la fin de la rencontre virtuelle. Il vous sera alors possible de signifier que vous avez bien pris connaissance des principaux aspects liés au projet.

Vous devrez avoir en main le **numéro de fiche** de votre enfant. Ce numéro est disponible entre autres sur le bulletin. Si vous n'avez pas de bulletin en main, vous pouvez aussi y avoir accès sur le **Portail Parents**, en cliquant sur la photo de votre enfant ou en regardant sur son bulletin dans la section Résultats. À la suite de ces démarches, si vous n'arrivez pas à trouver ce numéro, il vous faudra communiquer avec le secrétariat de votre école qui sera en mesure de vous aider.

## RENCONTRES EN PRÉSENTIEL

**PROGRAMMES** : Santé globale et  
Formation musicale intensive



- ➔ **Matériel requis pour assister à la rencontre en présentiel** : la feuille avec le code-barres individualisé qui a été remis à votre enfant de 6<sup>e</sup> année. Ce code permettra de vous identifier et de considérer votre présence.

Centre  
de services scolaire  
des Mille-Îles

Québec

